Ottawa (H.C.) Jeudi matin, 27 Mars 1862.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Première Année. Ottawa, (H.C.) Jeudi matin, 27 Mars 1862. No. LI.

Poesie.

Conseils d'un Pere a son Fils.

Où va-tu enfant, est-ce en Californie ?
A la Rivière Fraser, ou bien dans l'Australie ?
Ecoute mon fils, de grâce, reste en ces lieux,
Car, hors de sa patrie, on ne peut être heureux.
La Cité d'Outaouais, ce lieu de ta naissance,
Doit couronner un jour, les vœux de l'espérance,
En la voyant grandir, et par son seul essor ;
Du Canada Central, devenir le trésor !
Par la Reine, cette Cité, n'a pas été choisie,
Pour toujours du matelot, tolérer l'orgie !
Va, bientôt Gouverneur, membres du parlement
L'équipage somptueux, l'étranger opulent ;
Vindront du pauvre, adoucir la misère ;
Au sein de cette ville, florissante, prospère.
C'est alors mon fils : les hommes intelligents,
Pourront sans délaisser, leurs amis, leurs parens
Par le travail trouver mines inépuisables,
De richesses vraies, et des biens honorables.
Ne vois-tu pas, ces bâtisses imposantes ?
La Cathédrale, et ces maisons charmantes !
Qui, semblent élevées, il n'y a qu'un instant ;
Pour étonner l'étranger, et l'œil du passant ?
Ne vois-tu pas aussi, ce superbe *Edifice* ?
C'est là, qu'on y pesera, les lois de la justice,
Qui, pour le commerce, et pour le droit des gens
Assureront la paix, à nos deux continens.
Reste, reste ici mon fils, au sein de ta famille,
N'envie pas cette terre, où l'Exilé fourmille...
Ces régions aurifères, ou souvent l'homicide,
Cherche un refuge sûr, à sa main fratricide !
Là, en dépit des lois, et de l'humanité,
Le code le mieux suivi ; c'est la brutalité !
Trouveras-tu là bas, des anges protecteurs ?
Un Couvent comme ici, des charitables sœurs ?
Ne crains ni maladie, ni fatal accident,
Au cri de la douleur, au moins plaintif accent ;
De dessus l'Edredon, ou du pauvre grabas,
La sœur Thibaudeau, t'y tenderas les bras !
Tu le sais mon ami, cet Ange de lumière,
Visite le salon, comme l'humble chaumière,
Enfant, pourquoi quitteras-tu, pour toujours,
Ton pays, où tu trouves ; le travail, le secours?

Ottawa, 27 Mars 1862. ccc

Physiologie du mal de mer.

Si jamais vous avez fait un voyage au long cours et que vous ayez eu le mal de mer, vous conviendrez avec moi que c'est la plus cruelle des indispositions.

Rien ne saurait donner l'idée de ce mal, dont les symptômes caractéristiques sont un abattement tout particulier, l'indifférence la plus complète sur toute chose et sur-moi-même, enfin une répugnance presque invincible pour la nourriture, et notamment pour les mets et boissons qui, dans l'état normal, vous sont le plus agréables.

Comme, à de très-rares exceptions près le mal de mer disparaît au bout de quelques jours de traversée, et que, pour ceux-là mêmes qui en souffrent le plus et le plus longtemps, il ne présente pas de dangers sérieux on plaint médiocrement les malheureux que le roulis éprouve.

Généralement, au contraire, on se sent très-disposé à les plaisanter.

Il est certaines affections (et ce ne sont pas toujours les moins douloureuses) que personne ne prend au sérieux, excepté le malade qui en est atteint. On pourrait appeler ces sortes de maladies les maladies comiques de l'humanité, s'il était permis d'assembler des mots aussi disparates.

Rien n'est plus curieux, et parfois rien n'est plus drôlatique que les scènes de mal de mer dans les premiers jours d'embarquement. Il s'en faut de beaucoup que le mouvement du navire agisse de la même manière sur toutes les organisations. Chaque malade est malade à sa façon, et les façons de mal de mer sont parfois aussi variées que les individus.

Jetons un coup d'œil sur ce théâtre mobile qu'on appelle un navire, et passons rapidement en revue les acteurs mélancoliques qui, forcément, y jouent un rôle.

Au moment du départ, équipage et passagers, tout le monde est sur le pont. Les physionomies sont animées, souriantes, pleines d'ardeur. Chacun semble défier les éléments, et si l'on vient à parler du mal de mer ce n'est que pour en rire. Les personnes qui naviguent pour la première fois sont les plus disposées à se moquer d'un mal qu'elles ne connaissent pas. Beaucoup d'entre elles se flattent d'en être exemptes par la vaine raison qu'elles ont pu, sans être incommodées, aller à reculons en voiture, ou bien faire des parties de canot sur la rivière.

A côté de ces sceptiques railleurs, qui dans quelques heures seront anéantis, les yeux morts, le visage jaune et penché comme un gigantesque citron incliné sur sa tige, il faut placer le navigateur expérimenté qui d'un air souriant tire sa montre et vous dit :

—Il est deux heures, le vent souffle sud-quart sud-ouest ; je me porte à merveille, mais, vers quatre ou cinq heures, je serai malade, je serai très-malade, horriblement malade, et j'ai le temps bien juste de prendre mes dispositions et d'aller manger un morceau.

—Ah ! monsieur est sujet au mal de mer? ajoute d'un ton ironique un homme d'une quarantaine d'années, petit de taille, orné de deux yeux bleu clair et très-vifs, d'une longue paire de moustaches soigneusement cirées, et qui a dû être, est ou sera capitaine dans la garde nationale.

Mais, mon Dieu ! oui, monsieur, répond le navigateur, et j'ai de plus, sur beaucoup d'autres personnes, l'inconvénient de prévoir mes douleurs avec la désolante précision d'un astronome qui annonce une éclipse. Le mouvement cadencé des vagues, comme disent les poètes qui n'écrivent pas leurs inspirations dans une cabine de bâtiment et par un vent sud-quart, sud-ouest, n'a sans doute aucun effet fâcheux sur vous, monsieur ?

Je ne le crois pas, monsieur. Je suis solide, j'ai bon pied, bon œil, le coffre est excellent et le mal de mer, comme la migraine, comme les vapeurs, me paraît devoir être le privilège du beau sexe, jaloux de profiter de toutes les occasions de se rendre intéressant.

Et vous êtes trop galant, sans doute, pour ne pas laisser aux dames la jouissance de tous leurs priviléges ?

Je suis surtout trop bien portant.

—Eh bien ! monsieur, je vous souhaite la continuation d'une aussi excellente santé. Quant à moi, veuillez me permettre de profiter des cours moments qui me restent pour me préparer à être malade.

A votre aise, monsieur : j'ai l'honneur de vous saluer.

Deux heures après ce colloque, la physionomie si gaillarde du petit homme à moustaches cirées change d'aspect ; il pâlit, devient taciturne, ne répond que par monosyllabes, passe sa main sur son front comme pour en chasser de funestes pensées. Bientôt on l'entend pousser un profond soupir, et, d'une voix de tonnerre, crier au *steward* :

—Garçon ! une cuvette.

Monsieur, il n'y en a plus.

C'est bien ! c'est bien ! on s'en passera.

Hélas ! comment pourra-t-il s'en passer ? Loin de se calmer, la mer devient plus forte, les vagues prennent la proportion de petites montagnes qui jouent avec le navire et le font rouler ou lui impriment le mouvement de tangage si fatal aux estomacs sensibles. Le petit homme crie de nouveau, et avec désespoir, cette fois :

Garçon ! je vous ai demandé une cuvette.

Dans un instant, monsieur ! on en prépare de nouvelles.

Dans un instant il sera trop tard, répond d'une voix étouffée et en passant du jaune au vert l'homme au coffre solide.

Vient ensuite le malade que les effets du mal de mer n'empêchent ni de parler ni de manger. Vous le voyez se promener gravement sur le pont, discuter sur la politique, sur la philosophie, sur le commerce, sur la religion, sur les esprits frappeurs. Seulement, de temps à autre, il vous prie de l'excuser un instant, *passe sous le vent*, et revient à la conversation. Il a le mal de mer comme d'autres sont enrhumés du cerveau.

Il y a le malade rempli de regrets, qui donnerait sa fortune pour aborder une terre quelconque, fût-ce l'île de Robinson Crusoé. Au moins Robinson n'avait pas le mal de mer. Ce malade supplie ses amis, le capitaine, le mousse, le cuisinier, la femme de chambre, l'équipage entier, de le jeter par-dessus bord, au nom de l'humanité souffrante. On écoute ses plaintes et ses propositions en sifflant un air de polka, et on lui propose un morceau de jambon ou une sardine à l'huile, qu'il repousse avec horreur.

Le malade qui, par amour-propre, dissimule son mal n'est pas le moins curieux à observer. Tout en lui indique la souffrance, il est pâle, ses traits sont profondément altérés, ses yeux semblent plus grands et plus enfoncés dans leur orbite, sa langue est chargée, ses gencives sont blanches ; mais il se dit on ne peut mieux portant, et assure que le mal de mer est un mal de pure imagination. Il mange très-peu, mais il affecte un appétit vorace, et se plaint qu'on ne fasse à bord que quatre repas.

Un autre genre de malade est celui qui, étant couché et dans un état d'immobilité complète, ne se trouve pas trop mal, mais qui ne peut faire le moindre mouvement sans s'exposer aux conséquences les plus fâcheuses. Quelquefois il tente de se lever et de s'habiller pour aller sur le pont respirer le grand air recommandé à toutes les victimes de l'Océan ; il se chausse avec d'infinies précautions, dans le but de faire le moins de mouvements possible ; il passe une demi-heure à enfiler son pantalon et un quart d'heure à assujettir les boutons ; il s'y prend à dix fois pour mettre ses cheveux en ordre, renonce par prudence à se laver les mains, et pour gagner du temps ne met pas de cravate ; il cherche son habit que le roulis a emporté, et n'ose le ramasser ; enfin, il se décide, il le tient ; vite il passe une manche ; mais, au moment de passer l'autre, il n'a bien juste que le temps de se coucher tout habillé, pour éviter la catastrophe.

Les amis de ce malade ne manquent jamais de lui faire des reproches sur son apathie.

Allons, voyons, lui disent-ils, secouez-vous un peu ; il ne faut pas se laisser aller comme cela, que diable ! Vous vous écoutez trop, mon cher. Voyons, levez-vous, venez, vous mettre à table, mangez bien, et, après le repas, venez faire avec nous une petite ascension sur la vergue de cacatoès ; on y est très-bien. Le malheureux, épuisé par tant d'efforts, n'a pas même la force de répondre aux barbares invitations de ses trop bien portants amis.

Les femmes sont plus généralement sujettes au mal de mer que les hommes ; les enfants en sont rarement atteints. Toutefois, j'ai vu des hommes jeunes et robustes malades au point de ne pouvoir prendre aucune nourriture durant plusieurs semaines, et souffrir tout le temps de la traversée, pendant que de jeunes femmes, délicates mais insensibles au roulis, tissaient, brodaient, chantaient, dansaient, nouaient des intrigues galantes et ne manquaient pas un repas. J'ai aussi vu des enfants pris du mal de mer, et jusqu'à des enfants à la mamelle, particulièrement quand la nourrice subissait elle-même l'influence de la mer.

Le mal de mer n'épargne pas plus les animaux que les hommes. Rien de plus comique que la piteuse contenance des moutons, des cochons, des poules, des canards et des dindons au commencement du voyage, et par une brise un peu forte. Pour conserver leur équilibre, ils se penchent,—à gauche quand le navire penche à droite, à droite quand il s'incline à gauche. Ils restent sur place, ne font entendre aucune plainte, et se balancent si bien et avec tant d'ensemble pour assurer leur équilibre, qu'on les prendrait pour une troupe d'animaux savants admirablement dressés.

Le dindon est le personnage le plus comique de la bande des animaux. Ses excroissances charnues et dentelées, les caroncules d'un rouge vif qui, ordinairement, garnissent la tête de cet estimable volatile, sont pâles et flétries à la mer. Le dindon anéanti vous regarde, mais semble ne pas vous voir. Vous le menacez, il ne bouge pas autrement que pour garder sa position perpendiculaire. De temps à autre, il ferme un œil et continue de vous regarder sans vous voir avec l'œil resté ouvert.

Quelquefois il lève une patte, tout à la fois, et ferme un œil ; mais, dans cette position, le roulis le fatigue plus encore, et il se remet vite sur les deux pattes.

Le dindon, comme tous les autres animaux dédaigne toute nourriture pendant la maladie. Peu à peu le mal de mer s'affaiblit, les animaux commencent à manger et semblent renaître à la vie. C'est l'affaire des deux ou trois premiers jours de voyage.

On a beaucoup cherché et on cherche encore un remède contre le mal de mer.

Mais jusqu'à ce jour, on ne connaît contre le mal de mer que des palliatifs. En attendant mieux, le plus puissant peut-être, et dans tous les cas le plus agréable à employer, est le vin de Champagne. Quel remède précieux ! On en prend pour se rétablir quand on est malade, on en prend pour se maintenir la santé quand on se porte bien ; à bord comme à terre, il opère des merveilles, et ce serait, en vérité, presque dommage qu'un spécifique vînt remplacer un aussi agréable palliatif.

On a dit avec raison que les navires d'un fort tonnage étaient plus favorables que les petits navires aux personnes sujettes au mal de mer. De plus, on est moins malade sur les navires à voiles que sur les bateaux à vapeur. Les bateaux à vapeur ont l'inconvénient particulier du tremblement de la machine, qui n'empêche nullement le roulis et le tangage, et occasionne des maux de tête. En outre, l'odeur de l'huile chaude, quand le vent la porte vers vous, suffit à donner le mal de mer à un marsouin même.

Et pourtant je vous engage, si vous avez une longue traversée à faire, à prendre un steamer de préférence à un navire à voiles, car de tous les ennemis de la mer le plus grand, à coup sûr, est de rester longtemps en mer.

OSCAR COMETTANT.

Le Correspondant du "Times" et le Canada.

M. Russell, le correspondant du *Times* de Londres, dans une lettre écrite le 7 février de Montréal, fait les remarquaq es suivantes sur la position du Canada en rapport avec la guerre américaine. Il dit :

" Le peuple du Canada acquiert une précieuse expérience en voyant tout ce qui se passe si près de lui. Le parti de l'annexion ne donne plus signe de vie ; à la place on voit le peuple canadien loyal envers la couronne et resserrer les liens qui l'unissent à l'Empire et se préparer à défendre ses foyers et ses autels contre l'invasion. Partout où j'ai été, je n'ai vu aucun lieu des domaines de la Reine où l'attachement à sa personne et à son autorité soit plus profond qu'au Canada. Les Canadiens voient avec peine les calamités qui affligent leurs voisins, en dépit de toutes les menaces imprudentes de la presse du Nord, mais ils s'indignent naturellement quand on parle d'eux comme d'un simple troupeau que des Etats-Unis peuvent enlever à l'Angleterre dans le but seul de l'irriter. En présence d'éléments violents et dangereux comme ceux qui existent près d'eux, il n'y a pas de doute qu'ils travailleront avec ardeur à mettre la milice sur un pied respectable. On peut se confier pour cela au patriotisme de la Législature. L'Angleterre fera le reste, et donnera le plus pur de son sang, s'il est besoin, pour appuyer la magnifique dépendance de la même Couronne, à laquelle elle est elle-même sujette, en maintenant son indépendance."

Un correspondant du *London Daily News* consacre un long article à ce qu'il appelle " l'Emancipation des Colonies," et choisissant le Canada, comme exemple, l'écrivain prétend que le seul moyen de rendre le Canada indépendant est de l'entourer de la majesté inhérente à une grande nation :

" Il y eut un temps—dit la feuille anglaise—où l'ascendant universel du monopole commercial valait la peine pour nous de tenir les colonies dans la dépendance pour commander leur commerce. Mais ce n'est plus. Le commerce est libre partout, ou il devient libre. Il est temps que nous reconnaissions un changement qui s'opère au su de tout le monde. Nous avons senti pendant longtemps que, de fait, les colonies ne faisaient rien pour nous. Maintenant, tout naturellement, nous commençons à murmurer d'avoir à encourir les dépenses de faire quelque chose pour elles. Si elles ne doivent rien pour nous et que nous ne devions rien faire pour elles, à quoi sert de conserver la possession ? Nous rêvons vaguement à créer des institutions pour les colonies, sur le modèle des nôtres.

" L'histoire de nos propres institutions doit nous enseigner que les institutions ne se font pas, mais poussent et croissent ; et que pour être fortes et respectées elles doivent être développées par la nation elle même, et tirées de son propre caractère ; elles ne peuvent être imposées à la nation, bon gré, mal gré. Nous rêvons vaguement, à propager la monarchie constitutionnelle et l'arristocratie dans notre empire colonial. Un coup d'œil sur l'histoire de la monarchie constitutionnelle et l'aristocratie doit nous montrer qu'elles sont des descendants modifiés de la féodalité, natives du sol féodal, et aussi incapables d'être transplantées sur le sol des petits états et d'égalité sociale, que les arbres des tropiques d'être transplantés dans les neiges du Canada."

L'Immigration Belge et l'Industrie-Linière

A MM. les Rédacteurs du Courrier.

MESSIEURS,—

(*Suite.*)

Sur les 3,800,000 arpents de terre arable qu'ils possèdent : les Belges n'ensemencent pas moins de 72,000 à 80,000 arpents en lin tous les ans (1 sur 47½ ; mais la répartition n'est nullement uniforme vu que dans les environs de Courtrai, Roulers, Lokeren et St. Nicolas je devrais dire 1 sur 15, et même 1 sur 10 dans les environs de Thielt.)

Lors des bonnes récoltes ces 72,000 à 80,000 arpents rapportent en moyenne 262,000,000 lbs. de lin *vert*, soit 3,639 à 3,275 lbs. brut par arpent, savoir :

	Lbs.
Dans les Flandres.....	196,500,000
Et dans les provinces d'Anvers, du Brabant, du Hainant, de Liège et de Namur.....	65,500,000
Total.....	262,000,000

En réduisant cette proportion à ses termes les plus simples on peut voir d'un coup d'œil que les Flandres seules, relativement à toutes les autres provinces, produisent : 4 : 1

La valeur de ces 262,000,000 lbs. de lin *vert* est de 12,800,000 francs, soit $2,133,333. Cette valeur augmente jusqu'à $6,135,000 par le teillage.

On distingue ordinairement cinq qualités ou cathégories de lin. En Flandre le produit d'un arpent de moyenne (3e qualité) varie (je me suppose en 1849, deux ans avant mon départ) de $50 à 60 abstraction faite de la graine que l'on peut estimer à $12 ou 17 suivant la demande (et suivant qu'on la laisse mûrir.

Il n'y a que les 3/10èmes du produit qu'on puisse ranger dans la 1ère et 2ème cathégories.

Par les opérations successives du rouissage, du teillage, du battage et de l'espadage on de l'écangage qu'il subit ; le lin perd graduellement de son volume au point que les 262,000,000 lbs. se réduisent à 36,843,750 lbs. et il perd encore alors les 39/65 de son poids sur le séran, si on le peigne fin ; mais il augmente en valeur proportionnellement. Par exemple ; une livre de lin brut ne valant que deux sols vaudra 16 à 18 sols lorsqu'elle sera écanguée et 25 sols lorsqu'elle sera convenablement séranée.

J'ai pris note de la supputation faite en 1846-50 de la valeur produite par l'industrie linière en Belgique (tissage compris) ; elle équivalait à onze ou douze millions de piastres (66,000,000 ou 72,000,000 francs) à peu près. (4)

Le nombre des cultivateurs industriels liniers en Belgique est incalculable, mais je les divise en quatre classes : excellents, bons, médiocres et apprentis ou inhabiles. Ils sont indistinctement mélangés ; pour les trier il faut s'y connaître. Pour cultiver le lin avec avantage sur une grande échelle il faut une population nombreuse, (à l'époque du sarclage surtout) et des engrais abondants : en Canada il faudrait donc grouper les colons Belges pour réussir et pour commencer, ils devraient cumuler les engrais sur un petit espace (la première année je les engagerais à ne cultiver qu'*un* champ en commun.) L'agent devrait avoir soin de ne recruter que des tisserands-agriculteurs (5) car au début surtout et bien plus en Canada qu'en Belgique, l'industrie manufacturière et l'industrie-agricole seraient inséparables. Il y a spécialement trois petits districts en Belgique où la culture et l'industrie-linière sont portées à la plus haute perfection et même en ces districts quelques communes et en ces communes quelques familles, anciennes et ingénieuses par tradition, excellent. En aucun autre endroit du monde on ne saurait trouver des tisserands aussi habiles et d'aussi magnifiques tissus que dans les environs de Courtrai.

Il y a trois sortes de tisserands, savoir :

1 et 2 tisserands proprement dits tissant à la façon (journaliers, engagés) on en compte 75,000 ! ou tissant pour leur compte ; 3. tisserands-cultivateurs : fermiers ou propriétaires.

C'est de préférence parmi ces derniers qu'il faudrait recruter des colons, ce qui pour un agent étranger serait très difficile parce qu'ils sont cloués au sol et que pour les en arracher, il faut y avoir tenu soi-même et savoir comment et sous quelles considérations l'on s'en détache. Toutefois j'en connais un certain nombre que l'infortune a rangés dans la classe des tisserands pauvres et qui seraient de fameux colons (au moins quelques-uns d'entre eux, *bien choisis.*)

Je ne sais trop pour l'introduction de l'industrie linière en Canada on pourrait trouver d'utiles colons en France ! Pourtant dans le pays entre Cambrai et Douai et en Normandie, à Tiberville, le lin est assez bien cultivé ; mais ce que je sais, c'est que nulle part on ne saurait trouver des apprêteurs aussi experts et aussi vigilants que dans les Flandres.

Pour n'être pas trop long, je ne puis que résumer les conditions essentielles à la bonne culture du lin : 1o. *Labour profond* (14 pied au moins) : deux labours dans un sillon ou deux labours croisés. Après tout la bêche est préférable à la charrue : cela suppose une terre parfaitement *érochée* et très meuble. Je dois ici faire observer en passant que l'introduction de cette culture contribuerait puissamment à l'amélioration des terres et au perfectionnement de l'agriculture en ce pays. 2o *Assolements* ou *Jachère* : en Flandre on met jusqu'à 7 ans d'intervalle entre deux recoltes sur le même terrain et ce n'est nullement trop. 3o *Fumier abondant.* 4o *Semis très épais* ; plus que l'on sème épais, plus le lin vient fin (s'il pousse dense). La meilleure graine est celle de Riga (Russie) ; le lin qu'elle donne est plus beau la seconde année que la première, mais elle s'affaiblit gradnellement dès la troisième. En Flandre on sème du 1er Mars au 30 Avril. On ne saurait semer trop tôt si la terre le permet.

Après le hersage on émotte le champ à la claie (on enterre la graine par le même moyen), et après le semis, deux hommes le foulent ou le roulent et, suivant un pieux usage, le marquent d'une croix, ce qui lui donne la forme d'un large suaire (il est à appréhender que ce pieux usage comme bien d'autres qu'un âge plus fervent et plus heureux nous a transmis, disparaise : il y en qui se contentent d'une croix plus petite et qui ne le marquent plus qu'à un coin !) Au dimanche des Rameaux on couronne la croix avec du buis béni. 5o *Sarclage minutieux* : cela est d'une importance majeure. Quelquefois on est obligé de faire deux sarclages (on en fait même jusqu'à trois). J'ai vu jusqu'à cent personnes sarcler sur le même champ de lin : elles le parcourent à genoux sur une ligne droite et le peignent ainsi (c'est le mot) dans toute son étendue. 6o Enfin ne point laisser murir la graine au détriment des fibres ou filaments du lin (les Russes sacrifient le lin à la graine ; aussi leur graine est-elle supérieure. Voir No. 4). mais *arracher la récolte immédiatement après la fanaison de la fleur.*

On pourra remarquer que ces conditions ne seraient pas toutes littéralement, rigoureusement, praticables en Canada ; mais on saurait les modifier suivant les exigences du climat et y suppléer au besoin, en partie.

Voici maintenant le résumé des opérations successives qu'on fait subir au lin après sa récolte :

1o. ROUISSAGE. 1o. A l'eau courante préalablement séché, (Méthode de Courtray) 2o. à l'eau stagnante : on a l'habitude de le rouir *vert.* (Ditto du pays de Waes). Cette méthode donne un lin moëlleux et moins fort on le laisse à l'eau 5, 8 à 10 jours. 3. à la rosée : Hainant et province de Namur ce n'est point une méthode systématique mais imposée là par d'anciens réglements hygiéniques sous le prétexte que le rouissage [1-2] est insalubre.

On le fait ensuite sécher sur l'herbe 12 à 16 jours, et on le conserve en chaume le plus longtemps (deux, trois ans si l'on peut) ; comme les toiles belges, il s'améliore en vieillissant.

A propos de rouissage, je ne sais si ce ne serait pas là en Canada la question on l'opération la plus problématique à tenter, à traiter ou à résoudre ? Je me contente de poser qu'il faut une eau modérément courante et très-limpide se tenant à un niveau régulier pour obtenir du lin fort et une toile blanche et solide. Il y a profusion d'eau courante en Canada (comparativement en Belgique on n'a que de minces filets : la *Lys*, riviere favorite des maîtres-rouisseurs, en maints endroits, n'est pas même aussi large que la rivière l'Assomption, mais elle charrie des eaux d'une limpidité admirable.) Reste à savoir si quelques unes des veines aquatiques du Canada seraient favorables au rouissage ; je ne saurais entreprendre de les analyser et rien d'ailleurs ne vaudrait une épreuve.

2o. Battage ou broyage. 3o. Espadage : manuellement, un bon ouvrier ne bat et n'espade par jour que 9 à 10 lbs. de lin ; mécaniquement ou imparfaitement, on peut bien en broyer et en espader 300 lbs ! Mais on détériore la filasse tellement que ce l'on gage en vitesse on le perd en valeur. 4o. Serançage : opération importante et délicate qui exige un grand soin, des outils (peignes) bien confectionnés et spécialement de l'intelligence.

Annuellemont on fabrique en Belgique 45,000,000 aunes de toile qui absorbent environ 20,500,000 lbs. de fil. En 1848 le nombre de pièces de toile vendues sur les seuls marchés publics de la Flandre Orientale a dépassé 69,500. Jusqu'en cette année on n'avait pas dépassé en finesse 6,000 fils de chaîne sur une largeur de 5 quatrième. Nous avons eu l'honneur, mon père et moi, d'exposer le premier rot qui (sur 5 quatrième) ont porté 6,300 fils de chaîne ! Amincir broches (*peuz*) davantage, c'eut été les anéantir ; le fil ressemblait à de la toile d'araignée et le rot à de la vitre. Au delà et même en deçà de cette limite ce n'est plus de la *toile* ; c'est de la *batiste* (tissu d'une finesse aérienne, pour mouchoirs-linons etc.)

En Flandre on ne tisse presque plus maintenant qu'à la navette volante (procédé mi-mécanique qui consiste à lancer et relancer la navette avec une grande ou vélocé rapidité au moyen d'un battant à rainure garni de ressorts en spirale à ses deux extrémités et de deux chasses mobiles glissant des deux côtés sur une baguette de fer et que le tisserand peut agilement et tour à tour, sans interruption ni ralentissement, d'une main et sans se déranger ou se courber, faire mouvoir.) Les toiles tissées ainsi plus promptement n'en ont que plus de force et un tissu plus serré et plus régulier. Ce procédé procure donc les avantages, moins l'excessive et coûteuse vitesse du tissage mécanique proprement dit et il n'en souffre ou n'en cause pas les inconvénients : ce qui le recommande.

Il y a une variété infinie de toiles et il y en a de 8 sols (40 centimes) l'aune à 5 francs et au dela. Je regrette beaucoup pour mon pays qu'il n'y ait point ici d'importateurs de toiles flamandes. Que ne suis-je capitaliste !

Le blanchiment et l'apprêt des toiles formant une branche spéciale et complémentaire de l'industrie linière. On a découvert des agents chimiques qui blanchissent (le chlore). Préalablement les fils sont souvent blanchis au lait.

Voilà, Messieurs, les notes les plus intéressantes et les renseignements les plus précis et les plus pratiques que ma mémoire, mes tablettes et mes loisirs me permettent de livrer au public pour le présent. Plus tard j'y reviendrai peut-être et je les commenterai si l'on m'encourage et si mes services sont agrées. J'ai résolu de tout faire pour le triomphe de la Colonisation du Canada en tant que peut y concourir l'Immigration Belge.

Veuillez engager tous les journaux canadiens à reproduire cette correspondance.

Votre très-humble serviteur.

E. SIMATS, C. N.

Montréal. 25 février 1862.

P. S. Je ne doute nullement du succès qu'obtiendraient la culture et l'industrie linières en Canada. En peu de temps les Canadiens acquerraient la dextérité nécessaire pour s'y adonner avec fruit ; elle serait une source nouvelle de richesses et, durant nos cruels hivers surtout, une ressource précieuse pour les habitants de ce pays ; car l'industrie linière une fois établie à mesure qu'elle prendrait de l'extension procurerait le travail et la subsistance, le bien-être même à bien des familles nécessitenses et oisives.

Nous pourrions simultanément ou subséquemment introduire la dentellerie (fabrication de dentelle, au fuseau). Le peuple Belge en a bien des industries !

E. S.

(4) Quoique je ne puisse faire maintenant la plupart de ces calculs que de mémoire, ils sont très-approximativement exacts néanmoins. Naturellement je les base sur la valeur de ces produits *en Belgique* car, sans en faire l'expérience, il serait assez difficile de présager la valeur relative de productions similaires *en Canada* : elle serait analogue, sans doute, mais je ne saurais la préciser sans épreuve.

(5). Il est bien vrai que les tisserands les plus expérts sont, généralement parlant, ceux qui s'occupent *exclusivement* de tissage, mais on conçoit aisement qu'au début en ce pays on ne saurait leur fournir ni constamment les occuper ; ils ne fersient donc qu'y languir.—Un agent Belge seul saurait faire un choix convenable. En fait d'industrie linière, chaque localité en Flandre a sa spécialité et chaque spécialité à ses maîtres ; il faudrait éplucher un peu partout et s'y entendre.

Le Senat Francais.

Les Séances des 24 et 25 février ont été bien glorieuses pour la Société de St. Vincent de Paul qui a rencontré là de nobles vengeurs dans les personnes de Thayer, M. le Baron Dupin, M. le Comte de Ségur d'Aguesseau et les cardinaux de Paris, et de Besançon. Les membres de la Société St. Vincent de Paul d'Ottawa qui sont très nombreux nous dit-on seront contents de lire le discours de Mgr. Morlot, cardinal archevêque de Paris, qui succédant à la tribune à M. le Baron Dupin dit avec émotion les paroles suivantes :

Messieurs les sénateurs, je vous demande la permission de remercier immédiatement M. le baron Dupin de l'hommage qu'il a rendu aux conférences de Saint-Vincent de Paul. Je le remercie au nom des pauvres de Paris, et je puis ajouter au nom des pauvres de toute la France et du monde entier. Dans l'éloge qu'il a décerné à la Société de Saint-Vincent de Paul il n'a rien dit de trop.

Il y a vingt-cinq ans que je suis avec toute la sollicitude d'un pasteur de l'église les actes des conférences, et je puis joindre mon témoignage aux autres témoignages dignes de respect que vous avez entendus. Je n'ai rien vu dans ces conférences qui puisse porter atteinte à l'ordre public ; je n'y ai vu aucune pensée, aucun sentiment dont il y ait quelque chose à retrancher.

Je regrette donc des mesures prises sous des inspirations qui ne sont pas justifiées. J'ai reclamé, mais sans succès : depuis, quand il a été question de la reconstitution de la présidence et du conseil général, j'ai cru devoir éviter un honneur qu'on voulait me faire et la responsabilité qui en fût résultée pour moi. Mais je dois dire que si le conseil général demeure supprimé, l'œuvre sera compromise et le bien ne se fera plus avec des résultats aussi satisfaisants.

Les choses, malheureusement, ont acquis un caractère tel, que je ne sais comment il sera possible de revenir sur des mesures prises ; pour mon compte, je demanderai qu'on mette la question à l'étude, qu'on recherche si les faits dont on a parlé sont exacts et s'ils justifient les actes de l'autorité. Quant à moi, je n'ai rien pu savoir, je n'ai rien constaté qui donnât raison aux plaintes, je n'ai rien vu qui pût exciter le moindre soupçon.

On a inquiété de grands intérêts, on a été à la charité publique des moyens d'action efficaces. Il serait à désirer que le mal fût réparé, que le conseil général pût être reconstitué et fonctionnât, comme il avait fonctionné jusqu'ici, à la satisfaction de tous les membres de la Société.

L'honorable baron Dupin lui a rendu hommage, et je m'y associe, je le répète. Ayant été simon président, du moins haut surveillant de l'œuvre, j'ai pu m'assurer de l'esprit qui animait la Société de Saint-Vincent de Paul, des pensées, des dispositions, des sentiments profondément enracinés dans le cœur des membres du conseil général, et de ceux des conférences dans le monde entier.

Rien de plus beau, de plus approprié à l'esprit de notre temps qu'une œuvre ainsi comprise, que la charité exercée avec ce dévouement, ce zèle infatigable, et auxquels, je le répète, on ne saurait, au nom des pauvres, rendre trop hommage. (Approbation.)

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU NAVIRE A VAPEUR

"ANGLO-SAXON."

Portland, 19 mars, 1862.

Le steamer *Anglo-Saxon*, parti de Liverpool le 6 est arrivé aujourd'hui avant-midi.

La Suède insiste à ce que la Danamark observe et remplisse les traités de 1851 et 1852.

Turin, 6 mars.

Garibaldi a eu avec Rattazi une entrevue dans laquelle il s'agissait de l'organisation immédiate de l'armée. Rattazi a consenti à cette mesure en déclarant que le cabinet était en danger. On ne parle plus d'expédition de volontaires. Rattazi a énergiquement manifesté l'intention de s'opposer à toutes démonstration hostiles au pape dans les Etats Romains.

On reconnait généralement en Angleterre l'importance de la victoire remportée sur les rebelles au fort Donelson, ce qui a fait hausser à Londres les fonds américains. Il y a, néanmoins une dépression dans le coton.

Le *Times* admet les récents succès des fédéraux, mais en ajoutant qu'ils ont été obtenus dans des pays où les opinions de la population étaient divisées et que les troupes fédérales ont à peine amené le gouvernement de l'Union au point où il était avant sa reconstruction.

Le *Post* espère que les unionistes et les séparatistes considèreront l'état actuel des affaires, en viendront à un compromis.

Cyrus W. Field, a eu avec le comté Russell une entrevue dans laquelle il s'est agi de relier l'Europe à l'Amerique par un câble transatlantique de l'Irlande à Terre-Neuve.

ITALIE.—Le remaniement du nouveau ministère tel qu'apporté par le Glasgow, n'est pas complet. Ratazzi a par intérim la direction du ministère de l'intérieur et des affaires étrangères. Les nouveaux ministres de la justice et de la guerre sont Cordova et Peletti. Victor-Emmanuel est arrivé le 5 à Milan, au milieu des plus vives acclamations.

Le général Russe Philipson directeur du district universitaire de St. Petersbourg, et qui a joué un rôle important durant les troubles récents des étudiants a été démis de son grade.

Lord Palmerston, interrogé sur les affaires du Canada a dit en chambre que le gouvernement à l'instance des autorités coloniales devait envoyer un plus grand nombre de troupes en cette Province, mais le chiffre en serait suspendu, vu les espérances de la prochaine solution pacifique de la question américaine. L'effectif des dépenses de l'armée se monte à 16 millions et un quart. Le nombre des hommes actuellement sous les armes est de 227,000 dont 24,000 ont été envoyés dans les possessions américaines.

Le banquier Peabody quitte l'Angleterre avec une fortune de £70,000 par an.

On rapporte que Smith O'Brien a envoyé un cartel à sir Robert Peel pour se battre soit en France, soit en Belgique.

Le sénat français a finalement adopté le paragraphe de l'adresse concernant la question romaine, à une majorité de 126 contre 1. Cette résolution a provoqué dans la chambre les plus vives acclamations.

M. Billault avait préalablement expliqué la politique du gouvernement qui désire encore et toujours l'indépendance du Pape et celle de l'Italie. Il a signalé les difficultés et le grand danger qui résulteraient de l'évacuation de Rome par l'armée française. On dit que le gouvernement ne désespère pas encore de surmonter les difficultes qui s'opposent à un arrangement entre le St. Père et l'Italie.

Les attaques du prince Napoléon contre les débats autrichiens ont provoqué de la part de ce gouvernement des explications qui ont été jugées satisfaisantes.

Bois de Construction sur la Riviere Noire.

Nous avons reçu les statistiques suivantes sur le nombre de pièces de bois aux chantiers de la Rivière Noire qui seront prêtes à descendre à la débâcle des glaces.

	MORCEAUX.
G. E. White	2000
McDonald & Cie	2250
Jos. Aumond	1500
Marcotte & Poupore	1500
J. & H. Cahill	1200
Jas Walker	1800
John Landon	1500
Libeau, pour Aumond	800
A. Fraser	1000
W. Stitt	1000
J. Coghlan	1200
A. & J. Colton	2000
W. Findlay	2000
Total	19,750

Reciprocite.

Dans son discours d'ouverture, dit le *Canadien*, le gouverneur de l'île du prince Edouard a informé la législature de cette petite colonie qu'il venait de recevoir du Canada une proposition relative à l'établissement du commerce libre réciproque entre les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, à l'assimilation de leurs tarifs respectifs. Nous apprenons cette nouvelle avec beaucoup de plaisir, et nous espérons que cette proposition sera amenée à bonne fin. L'adoption d'une pareille mesure fournirait au Canada un port de mer ouvert en toutes saisons, et aux provinces maritimes un lieu sûr pour ses approvisionnements.

—Le correspondant parisien du *Herald* de New-York annonce l'arrivée à Paris de notre ancien gouverneur Sir Edmund Head.